

PARLOIR : UN CONTRE ORDRE MAL VENU

Au CP Toulouse-Seysse, il ne reste même plus le temps de solutionner un problème que le suivant tape déjà à la porte, enfin : il rentre par la grande porte avec l'aval du Chef d'Etablissement...

PARLOIR : Comme de coutume et comme le stipule le **règlement intérieur**, le visiteur doit passer sous le dispositif de sécurité sans sonner. Toute personne faisant réagir le portique à plusieurs reprises se voit naturellement refuser l'entrée dans la prison et c'est bien le cas ce jour-là.

Tout naturellement, le 6 décembre, vers 14H15, se présente le tour de parloir où il est de rigueur pour tout visiteur, de passer sans sonner sous l'élément de sécurité, qu'est le **portique de détection métallique**, afin de voir la personne détenue.

Néanmoins, un visiteur se voit interdire l'accès car ce dernier a fait retentir par 3 fois le portique. Le personnel invitera ce visiteur à quitter l'établissement.



Une nouvelle règle va pourtant être mise en place, sans avoir convoqué au préalable de CSA.

« Jurisprudence locale du 6 décembre 2024 par Monsieur le Directeur »

Malgré le travail irréprochable du personnel en poste et à la PEP, le Chef d'Etablissement entre dans l'établissement accompagné de ce fameux visiteur refoulé. Tous deux passent sous le portique.

Mais alors, à quoi bon avoir une règle si celle-ci est remise en cause par la plus grande autorité de cette prison ? Cette attitude de passe-droit n'a pour effet que

de décrédibiliser son personnel et générer de l'insécurité.

Ceci reste une décision INCOMPREHENSIBLE et IRRESPECTUEUSE du travail des agents...

Pour preuve : lors du parloir et en parfaite connaissance des règles, ce visiteur sera pris en flagrant délit de remise d'objet et de substance au détenu... Mais qu'a bien pu dire ce gentil visiteur à ce gentil détenu ? « Voici ton paquet de clope, tes feuilles à rouler préférées et ton burger adoré ... avec la bénédiction du directeur... »

Oui le personnel seyssois se démène et fait son travail malgré les bâtons dans les roues, glissés par Monsieur le directeur semblant tout puissant mais apparemment totalement déconnecté de la grande réalité du terrain.

Pourtant, les saisies récentes de **COUTEAU EN CERAMIQUE**, de **LAME** et même de **TELEPHONE** au **QI** sur un **détenu ESCORTE 4** devraient le faire réagir et l'alerter !!!

Monsieur le Directeur : IRRESPONSABLE de vos actes, restez-le tant que vous le voulez ou le pouvez, mais ne venez surtout plus retirer aux Surveillants les quelques mesures de SECURITE qui leurs permettent encore de lutter... Comment après cela, allez-vous pouvoir argumenter l'augmentation de notre budget sécurité auprès des instances supérieures ?

Avec vous finalement, il est inutile de dépenser des sommes énormes dans des brouilleurs de téléphones, des systèmes anti-drone puisque tout rentre par la grande porte...